

Fonds de Dotation de l'UFC Que Choisir  
233 Boulevard Voltaire 75011 Paris



Fonds de  
dotation

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2023



## SOMMAIRE

	Page
Bilan	
Actif	3
Passif	4
Résultat	5
Annexe	7
Tableau de variation des fonds propres	14
Tableau de variation des fonds dédiés	14
Dettes	14
Compte de résultat par origine et destination	15
Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et le compte de résultat par origine et destination	17
Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	18
Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public	19

## BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>Total I</b>				
	<b>36 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 015,00</b>	<b>36 015,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés				
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
<b>Total II</b>				
	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 294 512,41</b>	<b>1 427 672,33</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>				
	<b>36 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 330 527,41</b>	<b>1 463 687,33</b>

## BILAN PASSIF

 <b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires	15 000,00	15 000,00
- Donation en contrepartie d'actif	36 000,00	36 000,00
- Dotation pérenne d'actif (legs)	9 510,08	9 510,08
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité		
Report à nouveau	928 645,82	911 881,37
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	<i>229 641,32</i>	<i>16 764,45</i>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>1 218 797,22</b>	<b>989 155,90</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>1 218 797,22</b>	<b>989 155,90</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations. Fonds dédiés	81 414,00	272 783,00
<b>Total II</b>	<b>81 414,00</b>	<b>272 783,00</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 316,19	201 742,43
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		6,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>30 316,19</b>	<b>201 748,43</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 330 527,41</b>	<b>1 463 687,33</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

 Fonds de dotation		
COMPTE DE RESULTAT	2023	2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation		
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	458 106,00	207 541,00
<i>Dons manuels</i>	458 106,00	207 541,00
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	191 369,00	127 217,00
Autres produits		
<b>Total I</b>	<b>649 475,00</b>	<b>334 758,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	436 583,91	422 966,48
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		5,58
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		0,42
<b>Total II</b>	<b>436 583,91</b>	<b>422 972,48</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>212 891,09</b>	<b>-88 214,48</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		103 680,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 750,23	1 298,92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>16 750,23</b>	<b>104 978,92</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>16 750,23</b>	<b>104 978,92</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>229 641,32</b>	<b>16 764,44</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT DEUXIÈME PARTIE

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		0,01
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>666 225,23</b>	<b>439 736,93</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>436 583,91</b>	<b>422 972,48</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>229 641,32</b>	<b>16 764,45</b>
	2 023	2 022
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	51 496,48	81 398,73
<b>TOTAL</b>	<b>51 496,48</b>	<b>81 398,73</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	51 496,48	81 398,73
<b>TOTAL</b>	<b>51 496,48</b>	<b>81 398,73</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES**

### **1- Généralités**

Le Fonds de Dotation de l'UFC Que Choisir a été créé en novembre 2016 (parution au JO du 12 novembre 2016).

Dans un contexte économique difficile ce fonds de dotation doit permettre, comme les autres fonds de dotation créés par des associations, d'optimiser les financements pour multiplier les actions et outils au service de tous.

L'objectif est le financement d'actions et projets informatifs ou éducatifs à destination de l'ensemble des consommateurs et en particulier la création d'outils nécessitant d'importants investissements en temps et/ou en financement. Ainsi le fonds de dotation a entrepris un important travail de conception et de production d'une application unique appelée « quel produit » qui décrypte les produits alimentaires, les produits d'entretien et les cosmétiques. Cet outil a pour ambition de permettre au consommateur de reprendre en main sa consommation, lui donner les moyens de choisir des produits et des services de façon consciente, éclairée et responsable en fonction de leur composition, de leur origine, de leur efficacité et de leur prix...Il s'engage également dans des opérations pédagogiques à destination du grand public ainsi que dans des campagnes visant à aider chacun à mieux défendre ses données personnelles.

En matière de gouvernance, le fonds de dotation est dirigé par un Conseil d'administration composé de 5 administrateurs, personnes physiques, désignés par le Conseil d'administration de l'UFC-Que Choisir dont le Président et le trésorier. Il peut être conseillé par un Collège de personnes qualifiées, choisies par le Conseil d'administration du Fondateur, et consulté en tant que de besoin sur le plan d'action du fonds de dotation pour garantir la pertinence des outils mis à disposition des consommateurs. Enfin un Comité consultatif composé de 3 membres extérieurs, choisis par le Conseil d'administration, sera constitué avec pour mission de contrôler le placement de la dotation si celle-ci excède un million d'euros (disposition impérative en vertu de la loi du °2008-776 du 4 août 2008).

### **Définitions des missions sociales et faits caractéristiques de l'exercice**

L'Association UFC Que choisir est indépendante de tout pouvoir politique, syndical, économique ou confessionnel et, plus généralement de tout intérêt ou groupement autre que celui des consommateurs. Dans le cadre de cette politique de totale indépendance le fonds de dotation de l'UFC Que Choisir a pour objet de réaliser ou de financer des projets d'intérêt général dans le domaine de l'information, de l'éducation, de la représentation et de la défense des consommateurs s'inscrivant ainsi dans la

mission d'intérêt général du fondateur. Pour cet exercice les missions du Fonds de Dotation se sont principalement axé sur :

- sa mission de recherche et développement et d'alerte des risques avec le développement de l'application « Quel produit » qui permet aux consommateurs de connaître la composition, l'innocuité et la présence d'ingrédients susceptibles d'avoir un impact sur leur santé ainsi que sur l'environnement des produits alimentaires cosmétiques et ménagers qu'ils achètent et leur proposer une alternative plus saine si elle existe. Cette application qui nécessite à la fois l'expertise de spécialistes dans les sciences de l'alimentaire, cosmétiques et détergents et leur réglementation et des spécialistes informatiques en développement et de gestionnaires de base de données. Elle a été mise à disposition du grand public fin 2020 et est enrichie de nouveaux produits et nouvelles données en permanence depuis cette date.
- l'application « Quel débit ? » qui devait permettre aux consommateurs de tester la qualité de leur débit n'a pas porté ses fruits et a été abandonnée.
- sa mission d'enseignement et le déploiement dans les associations locales de l'UFC Que Choisir de la mallette pédagogique « anti arnaques »
- le développement d'un ambitieux programme pour sensibiliser et aider les consommateurs à protéger leurs données personnelles aux travers de trois projets :
  - \* le développement d'un site internet permettant de visualiser les données collectées par les entreprises et les assister dans la mise en œuvre de leurs droits.
  - \* le développement d'un escape game
  - \* la mise à jour d'un serious game sur internet : le jeu « j'accepte » a visée éducative.

## **2- Règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses :

- de continuité d'exploitation
- d'indépendance des exercices
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le Fonds de Dotation s'est conformé aux prescriptions du règlement 2014-03 et du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le Compte d'Emplois Ressources Collectées auprès du Public est établi conformément à la Loi N° 91-772 du 7 août 1991 et le règlement 2018-06.

Conformément à la Loi 2008-776, art 140, III les dons issus de campagnes d'appel à la générosité du public sont inscrits en ressources de manière à financer les actions du Fonds.

L'établissement du compte résultat par origine et destination ainsi que le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public suivent les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Les immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

### **Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'organisme.**

#### A / Frais de recherche de fonds

Les dépenses liées à la recherche de fonds sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public.

#### B / Frais de fonctionnements

Les frais de fonctionnement sont essentiellement constitués des honoraires de commissariat aux comptes et des frais bancaires liés à l'encaissement des dons.

#### C / Missions sociales

Les missions sociales décrites au paragraphe « généralités » sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public.

### **3- Détails du bilan**

#### a) Détail des participations

	Nombre	Valeur nominale unitaire	TOTAL
SAS que Choisir	360	100	36 000
Crédit Mutuel	1	15	15
<b>Total des Participations</b>			<b>36 015</b>

#### b) Tableau de variation des fonds statutaires

Conformément à l'article 8 des statuts les dotations en capital sont non consommables. La donation en contrepartie d'actif correspond à 360 actions de catégorie A de la SAS Que Choisir.

	A	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture	
	l'ouverture	Montant	Montant	dont	Montant	dont	Montant	dont	Montant
				générosité		générosité		générosité	
				du public		du public		du public	
Fonds propres sans droit de reprise	60 510,08								60 510,08
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau	911 881,37	16 764,45							928 645,82
Excédent ou déficit de l'exercice	16 764,45	-16 764,45			229 641,32				229 641,32
Dotations consommables									
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
<b>TOTAL</b>	<b>989 155,90</b>	<b>0,00</b>			<b>229 641,32</b>		<b>0,00</b>		<b>1 218 797,22</b>

### c) Fonds dédiés

Par décision de son Conseil d'Administration en date du 25 novembre 2021 l'UFC Que Choisir a participé à la campagne de don du fonds de dotation et attribué un don de 400 K€ dédié au développement d'actions de sensibilisation sur la protection des données personnelles.

Le tableau de variation des fonds dédiés s'établit comme suit :

	Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
		de l'exercice		Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
	Subventions d'exploitation							
	Contributions financières d'autres organismes							
	Ressources liées à la générosité du public	272 783		191 369			81 414	
	<b>TOTAL</b>	<b>272 783</b>	<b>0</b>	<b>191 369</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 414</b>	<b>0</b>

En 2023 les dépenses réalisées affectées au fonds dédié se répartissent comme suit :

Site données personnelles	-140 962,85
Escape game	-48 866,80
Serious game	-1 538,82
<b>Sous-total charges fonds dédiés</b>	<b>-191 368,47</b>

d) État des dettes

Libellé	à moins d'un an	à plus d'un an
Fournisseurs	21 136,19	
Fournisseurs, factures non parvenues	9 180,00	
Compte courant UFC Que Choisir		
<b>TOTAUX</b>	<b>30 316,19</b>	<b>0,00</b>

**4- Détails du compte de résultat par origine et destination**

A / Produits : 666 225 €

Ces ressources proviennent d'une campagne d'appel à la générosité du public. Conformément à la Loi 2008-776, art 140, III les dons ont été inscrits en ressources de manière à financer les actions du Fonds. La campagne de dons a été lancée en décembre par e-mailing et soutenue par le site « consolidons.org ». Elle a permis de collecter 458 106 € de dons auprès des particuliers.

Les produits de placements s'élèvent à 16 750 €.

Les dépenses consacrées aux actions de protection des données personnelles ont été imputées au fonds dédiés pour un montant de 191 369 €.

B / Charges : 436 584 €

Les charges affectées aux missions sociales sont constituées de dépenses de travaux réalisés par des prestataires (fabrication des supports contenus dans la mallette pédagogique, saisie des ingrédients indésirables pour alimenter l'application, créations de maquettes graphiques, gestion de projet ...). Le montant total de ces charges est 413 995 €.

Les autres charges sont constituées de frais liés à l'appel à la générosité du public (1 460 €).

Les charges de fonctionnement sont de 21 129 €.

Le détail des charges est le suivant :

<b>CHARGES</b>	
Mallette pédagogique	-30 519,00
Application QuelProduit	-75 335,79
Base "quelcosmetic"	-30 974,22
Base alimentation	-38 601,44
Base produits ménagers	-15 995,86
Quel débit	-31 200,00
<i>Site données personnelles</i>	<i>-140 962,85</i>
<i>Escape game</i>	<i>-48 866,80</i>
<i>Serious game</i>	<i>-1 538,82</i>
<i>Sous-total charges fonds dédiés</i>	<i>-191 368,47</i>
Frais d'appel à la générosité du public	-1 460,00
Frais de structure	-21 129,13
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>-436 583,90</b>

## 5- Contributions volontaires inscrites au compte de résultat.

### 5. 1 Nature des contributions volontaires

L'UFC Que Choisir a mis bénévolement à disposition du Fonds de dotation les équipes nécessaires à la réalisation des missions. Le détail est le suivant :

Application QuelProduit	32 596
Appel à la générosité	4 326
Site données personnelles (fonds dédié)	10 220
Serious game (fonds dédié)	
Escape game (fonds dédié)	3 513
Frais de structure	842
<b>TOTAL</b>	<b>51 496</b>

### 5.2 Quantification et méthode de valorisation

Chaque collaborateur de l'UFC Que Choisir a recensé les heures consacrées à la réalisation des missions du Fonds de Dotation sous la forme de feuilles de temps. Ces feuilles de temps recensent le service, le nom du collaborateur, la mission concernée, la date et la nature du travail réalisé.

La valorisation correspond au coût horaire du collaborateur multiplié par le nombre d'heures consacrées à chaque mission.

**6- Avantages et ressources provenant de l'étranger**

Le fonds de dotation n'a profité d'aucun avantage ni d'aucune ressource provenant de l'étranger en 2023.

**7- Honoraires du commissaire aux comptes**

En 2023 les honoraires du commissaire aux comptes se sont montés à 6 300 € TTC

**8- Évènement postérieur à la clôture**

Néant

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture	
	l'ouverture	Montant	Montant	dont	Montant	dont	Montant	dont	Montant
	Montant	Montant	générosité	générosité	générosité	générosité	générosité	générosité	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	60 510,08								60 510,08
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecarts de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau	911 881,37	16 764,45							928 645,82
Excédent ou déficit de l'exercice	16 764,45	-16 764,45			229 641,32				229 641,32
Dotations consommables									
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
<b>TOTAL</b>	<b>989 155,90</b>	<b>0,00</b>			<b>229 641,32</b>			<b>0,00</b>	<b>1 218 797,22</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Variation des fonds dédiés issus de							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	272 783		191 369			81 414	
<b>TOTAL</b>	<b>272 783</b>	<b>0</b>	<b>191 369</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 414</b>	<b>0</b>

<b>TABLEAU DES DETTES</b>		
<b>Libellé</b>	<b>à moins d'un an</b>	<b>à plus d'un an</b>
Fournisseurs	21 136,19	
Fournisseurs, factures non parvenues	9 180,00	
Compte courant UFC Que Choisir		
<b>TOTAUX</b>	<b>30 316,19</b>	<b>0,00</b>

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION AU 31/12/23**

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	458 106,00	458 106,00	207 541,00	207 541,00
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	16 750,23		104 978,92	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	191 369,00	191 369,00	127 217,00	127 217,00
<b>TOTAL</b>	<b>666 225,23</b>	<b>649 475,00</b>	<b>439 736,92</b>	<b>334 758,00</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	413 994,78	413 994,78	322 113,48	322 113,48
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 460,00	1 460,00	82 729,09	82 729,09
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	21 129,12	21 129,12	18 129,90	18 129,90
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>436 583,90</b>	<b>436 583,90</b>	<b>422 972,47</b>	<b>422 972,47</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>229 641,33</b>	<b>212 891,10</b>	<b>16 764,45</b>	<b>-88 214,47</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION – DEUXIÈME PARTIE**

<b>B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>EXERCICE N</b>		<b>EXERCICE N-1</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	<b>51 496,48</b>		<b>81 398,73</b>	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>51 496,48</b>	<b>0,00</b>	<b>81 398,73</b>	<b>0,00</b>
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	<b>46 328,90</b>		<b>71 795,20</b>	
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>4 325,90</b>		<b>9 119,53</b>	
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>841,67</b>		<b>484,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>51 496,48</b>	<b>0,00</b>	<b>81 398,73</b>	<b>0,00</b>

**TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales						Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises												
Variation de stock												
Autres achats et charges externes	413 994,78					1 460,00		21 129,13		0,00	436 583,91	
Aides financières versées												
Impôts, taxes et versements assimilés												
Salaires et traitements												
Charges sociales											0,00	
Dotations aux amortissements et provisions												
Dotations aux provisions												
Reports en fonds dédiés												
Autres charges											0,00	
Charges financières												
Charges exceptionnelles												
Participations des salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices												
<b>TOTAL</b>	<b>413 994,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 460,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 129,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>436 583,91</b>	

**TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	46 328,90		4 325,90	841,67	51 496,48
<b>TOTAL</b>	<b>46 328,90</b>	<b>0,00</b>	<b>4 325,90</b>	<b>841,67</b>	<b>51 496,48</b>

**COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC PREMIÈRE PARTIE**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	413 994,78	322 113,48	- Dons manuels	458 106,00	207 541,00
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 460,00	82 729,09			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>21 129,12</b>	<b>18 129,90</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>458 106,00</b>	<b>207 541,00</b>
	<b>436 583,90</b>	<b>422 972,47</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	191 369,00	127 217,00
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	0,00		<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		88 214,47
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	212 891,10		<b>TOTAL</b>	<b>649 475,00</b>	<b>422 972,47</b>
<b>TOTAL</b>	<b>649 475,00</b>	<b>422 972,47</b>	<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	608 271,48	696 485,95
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	212 891,10	-88 214,47
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	821 162,58	608 271,48





61, rue Henri Regnault La Défense  
92 075 Paris La Défense  
France

## **Fonds de dotation UFC Que Choisir**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

### **Fonds de dotation UFC Que Choisir**

Fonds de dotation régi par les articles 140 et 141 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 et ses décrets d'application

Siège social : 233 boulevard Voltaire 75011 Paris

Siren : 839 395 795

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Conseil d'administration du Fonds de dotation UFC Que Choisir,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation UFC Que Choisir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas

fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris, La Défense, le 20 mars 2024

**DocuSigned by:**  
*Yann Semelin*  
3F79912799714DE...

Yann SEMELIN  
Associé

Fonds de Dotation de l'UFC Que Choisir  
233 Boulevard Voltaire 75011 Paris



Fonds de  
dotation

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2023



## SOMMAIRE

	Page
Bilan	
Actif	3
Passif	4
Résultat	5
Annexe	7
Tableau de variation des fonds propres	14
Tableau de variation des fonds dédiés	14
Dettes	14
Compte de résultat par origine et destination	15
Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et le compte de résultat par origine et destination	17
Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	18
Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public	19

## BILAN ACTIF

 <b>ACTIF</b>	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>36 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 015,00</b>	<b>36 015,00</b>
Participations et Créances rattachées	36 015,00		36 015,00	36 015,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>Total I</b>	<b>36 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 015,00</b>	<b>36 015,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances			22 990,03	1 431,11
- Créances clients, usagers et comptes rattachés			22 990,03	1 431,11
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres				0,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités			1 271 403,58	1 426 126,02
Charges constatées d'avance			118,80	115,20
<b>Total II</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 294 512,41</b>	<b>1 427 672,33</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>36 015,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 330 527,41</b>	<b>1 463 687,33</b>

## BILAN PASSIF

 Fonds de dotation	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>			
Fonds propres sans droit de reprise			
- Fonds propres statutaires		15 000,00	15 000,00
- Donation en contrepartie d'actif		36 000,00	36 000,00
- Dotation pérenne d'actif (legs)		9 510,08	9 510,08
Réserves			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité			
Report à nouveau		928 645,82	911 881,37
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>		<i>229 641,32</i>	<i>16 764,45</i>
<b>Situation nette (sous total)</b>		<b>1 218 797,22</b>	<b>989 155,90</b>
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>		<b>1 218 797,22</b>	<b>989 155,90</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations. Fonds dédiés		81 414,00	272 783,00
<b>Total II</b>		<b>81 414,00</b>	<b>272 783,00</b>
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total III</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		30 316,19	201 742,43
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			6,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>Total IV</b>		<b>30 316,19</b>	<b>201 748,43</b>
Ecart de conversion Passif (V)			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>1 330 527,41</b>	<b>1 463 687,33</b>

## COMpte DE RÉSULTAT

 COMpte DE RESULTAT	2023	2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation		
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	458 106,00	207 541,00
<i>Dons manuels</i>	458 106,00	207 541,00
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	191 369,00	127 217,00
Autres produits		
<b>Total I</b>	<b>649 475,00</b>	<b>334 758,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	436 583,91	422 966,48
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		5,58
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		0,42
<b>Total II</b>	<b>436 583,91</b>	<b>422 972,48</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>212 891,09</b>	<b>-88 214,48</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		103 680,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 750,23	1 298,92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>16 750,23</b>	<b>104 978,92</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>16 750,23</b>	<b>104 978,92</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>229 641,32</b>	<b>16 764,44</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT DEUXIÈME PARTIE

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		0,01
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>666 225,23</b>	<b>439 736,93</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>436 583,91</b>	<b>422 972,48</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>229 641,32</b>	<b>16 764,45</b>
	2 023	2 022
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	51 496,48	81 398,73
<b>TOTAL</b>	<b>51 496,48</b>	<b>81 398,73</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	51 496,48	81 398,73
<b>TOTAL</b>	<b>51 496,48</b>	<b>81 398,73</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES**

### **1- Généralités**

Le Fonds de Dotation de l'UFC Que Choisir a été créé en novembre 2016 (parution au JO du 12 novembre 2016).

Dans un contexte économique difficile ce fonds de dotation doit permettre, comme les autres fonds de dotation créés par des associations, d'optimiser les financements pour multiplier les actions et outils au service de tous.

L'objectif est le financement d'actions et projets informatifs ou éducatifs à destination de l'ensemble des consommateurs et en particulier la création d'outils nécessitant d'importants investissements en temps et/ou en financement. Ainsi le fonds de dotation a entrepris un important travail de conception et de production d'une application unique appelée « quel produit » qui décrypte les produits alimentaires, les produits d'entretien et les cosmétiques. Cet outil a pour ambition de permettre au consommateur de reprendre en main sa consommation, lui donner les moyens de choisir des produits et des services de façon consciente, éclairée et responsable en fonction de leur composition, de leur origine, de leur efficacité et de leur prix...Il s'engage également dans des opérations pédagogiques à destination du grand public ainsi que dans des campagnes visant à aider chacun à mieux défendre ses données personnelles.

En matière de gouvernance, le fonds de dotation est dirigé par un Conseil d'administration composé de 5 administrateurs, personnes physiques, désignés par le Conseil d'administration de l'UFC-Que Choisir dont le Président et le trésorier. Il peut être conseillé par un Collège de personnes qualifiées, choisies par le Conseil d'administration du Fondateur, et consulté en tant que de besoin sur le plan d'action du fonds de dotation pour garantir la pertinence des outils mis à disposition des consommateurs. Enfin un Comité consultatif composé de 3 membres extérieurs, choisis par le Conseil d'administration, sera constitué avec pour mission de contrôler le placement de la dotation si celle-ci excède un million d'euros (disposition impérative en vertu de la loi du °2008-776 du 4 août 2008).

### **Définitions des missions sociales et faits caractéristiques de l'exercice**

L'Association UFC Que choisir est indépendante de tout pouvoir politique, syndical, économique ou confessionnel et, plus généralement de tout intérêt ou groupement autre que celui des consommateurs. Dans le cadre de cette politique de totale indépendance le fonds de dotation de l'UFC Que Choisir a pour objet de réaliser ou de financer des projets d'intérêt général dans le domaine de l'information, de l'éducation, de la représentation et de la défense des consommateurs s'inscrivant ainsi dans la

mission d'intérêt général du fondateur. Pour cet exercice les missions du Fonds de Dotation se sont principalement axé sur :

- sa mission de recherche et développement et d'alerte des risques avec le développement de l'application « Quel produit » qui permet aux consommateurs de connaître la composition, l'innocuité et la présence d'ingrédients susceptibles d'avoir un impact sur leur santé ainsi que sur l'environnement des produits alimentaires cosmétiques et ménagers qu'ils achètent et leur proposer une alternative plus saine si elle existe. Cette application qui nécessite à la fois l'expertise de spécialistes dans les sciences de l'alimentaire, cosmétiques et détergents et leur réglementation et des spécialistes informatiques en développement et de gestionnaires de base de données. Elle a été mise à disposition du grand public fin 2020 et est enrichie de nouveaux produits et nouvelles données en permanence depuis cette date.
- l'application « Quel débit ? » qui devait permettre aux consommateurs de tester la qualité de leur débit n'a pas porté ses fruits et a été abandonnée.
- sa mission d'enseignement et le déploiement dans les associations locales de l'UFC Que Choisir de la mallette pédagogique « anti arnaques »
- le développement d'un ambitieux programme pour sensibiliser et aider les consommateurs à protéger leurs données personnelles aux travers de trois projets :
  - \* le développement d'un site internet permettant de visualiser les données collectées par les entreprises et les assister dans la mise en œuvre de leurs droits.
  - \* le développement d'un escape game
  - \* la mise à jour d'un serious game sur internet : le jeu « j'accepte » a visée éducative.

## **2- Règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses :

- de continuité d'exploitation
- d'indépendance des exercices
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le Fonds de Dotation s'est conformé aux prescriptions du règlement 2014-03 et du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le Compte d'Emplois Ressources Collectées auprès du Public est établi conformément à la Loi N° 91-772 du 7 août 1991 et le règlement 2018-06.

Conformément à la Loi 2008-776, art 140, III les dons issus de campagnes d'appel à la générosité du public sont inscrits en ressources de manière à financer les actions du Fonds.

L'établissement du compte résultat par origine et destination ainsi que le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public suivent les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Les immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

**Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'organisme.**

A / Frais de recherche de fonds

Les dépenses liées à la recherche de fonds sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public.

B / Frais de fonctionnements

Les frais de fonctionnement sont essentiellement constitués des honoraires de commissariat aux comptes et des frais bancaires liés à l'encaissement des dons.

C / Missions sociales

Les missions sociales décrites au paragraphe « généralités » sont financées à 100% par l'appel à la générosité du public.

**3- Détails du bilan**

a) Détail des participations

	Nombre	Valeur nominale unitaire	TOTAL
SAS que Choisir	360	100	36 000
Crédit Mutuel	1	15	15
<b>Total des Participations</b>			<b>36 015</b>

b) Tableau de variation des fonds statutaires

Conformément à l'article 8 des statuts les dotations en capital sont non consommables. La donation en contrepartie d'actif correspond à 360 actions de catégorie A de la SAS Que Choisir.

	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	60 510,08							60 510,08
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	911 881,37	16 764,45						928 645,82
Excédent ou déficit de l'exercice	16 764,45	-16 764,45		229 641,32				229 641,32
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	<b>989 155,90</b>	<b>0,00</b>		<b>229 641,32</b>		<b>0,00</b>		<b>1 218 797,22</b>

### c) Fonds dédiés

Par décision de son Conseil d'Administration en date du 25 novembre 2021 l'UFC Que Choisir a participé à la campagne de don du fonds de dotation et attribué un don de 400 K€ dédié au développement d'actions de sensibilisation sur la protection des données personnelles.

Le tableau de variation des fonds dédiés s'établit comme suit :

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Variation des fonds dédiés issus de							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	272 783		191 369			81 414	
<b>TOTAL</b>	<b>272 783</b>	<b>0</b>	<b>191 369</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 414</b>	<b>0</b>

En 2023 les dépenses réalisées affectées au fonds dédié se répartissent comme suit :

Site données personnelles	-140 962,85
Escape game	-48 866,80
Serious game	-1 538,82
Sous-total charges fonds dédiés	-191 368,47

## d) État des dettes

Libellé	à moins d'un an	à plus d'un an
Fournisseurs	21 136,19	
Fournisseurs, factures non parvenues	9 180,00	
Compte courant UFC Que Choisir		
<b>TOTAUX</b>	<b>30 316,19</b>	<b>0,00</b>

## 4- Détails du compte de résultat par origine et destination

A / Produits : 666 225 €

Ces ressources proviennent d'une campagne d'appel à la générosité du public. Conformément à la Loi 2008-776, art 140, III les dons ont été inscrits en ressources de manière à financer les actions du Fonds. La campagne de dons a été lancée en décembre par e-mailing et soutenue par le site « consolidons.org ». Elle a permis de collecter 458 106 € de dons auprès des particuliers.

Les produits de placements s'élèvent à 16 750 €.

Les dépenses consacrées aux actions de protection des données personnelles ont été imputées au fonds dédiés pour un montant de 191 369 €.

B / Charges : 436 584 €

Les charges affectées aux missions sociales sont constituées de dépenses de travaux réalisés par des prestataires (fabrication des supports contenus dans la mallette pédagogique, saisie des ingrédients indésirables pour alimenter l'application, créations de maquettes graphiques, gestion de projet ...). Le montant total de ces charges est 413 995 €.

Les autres charges sont constituées de frais liés à l'appel à la générosité du public (1 460 €).

Les charges de fonctionnement sont de 21 129 €.

Le détail des charges est le suivant :

<b>CHARGES</b>	
Mallette pédagogique	-30 519,00
Application QuelProduit	-75 335,79
Base "quelcosmetic"	-30 974,22
Base alimentation	-38 601,44
Base produits ménagers	-15 995,86
Quel débit	-31 200,00
<i>Site données personnelles</i>	<i>-140 962,85</i>
<i>Escape game</i>	<i>-48 866,80</i>
<i>Serious game</i>	<i>-1 538,82</i>
<i>Sous-total charges fonds dédiés</i>	<i>-191 368,47</i>
Frais d'appel à la générosité du public	-1 460,00
Frais de structure	-21 129,13
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>-436 583,90</b>

## 5- Contributions volontaires inscrites au compte de résultat.

### 5.1 Nature des contributions volontaires

L'UFC Que Choisir a mis bénévolement à disposition du Fonds de dotation les équipes nécessaires à la réalisation des missions. Le détail est le suivant :

Application QuelProduit	32 596
Appel à la générosité	4 326
Site données personnelles (fonds dédié)	10 220
Serious game (fonds dédié)	
Escape game (fonds dédié)	3 513
Frais de structure	842
<b>TOTAL</b>	<b>51 496</b>

### 5.2 Quantification et méthode de valorisation

Chaque collaborateur de l'UFC Que Choisir a recensé les heures consacrées à la réalisation des missions du Fonds de Dotation sous la forme de feuilles de temps. Ces feuilles de temps recensent le service, le nom du collaborateur, la mission concernée, la date et la nature du travail réalisé.

La valorisation correspond au coût horaire du collaborateur multiplié par le nombre d'heures consacrées à chaque mission.

**6- Avantages et ressources provenant de l'étranger**

Le fonds de dotation n'a profité d'aucun avantage ni d'aucune ressource provenant de l'étranger en 2023.

**7- Honoraires du commissaire aux comptes**

En 2023 les honoraires du commissaire aux comptes se sont montés à 6 300 € TTC

**8- Évènement postérieur à la clôture**

Néant

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture	
	l'ouverture	Montant	Montant	dont	Montant	dont	Montant	dont	Montant
	Montant	Montant	générosité	générosité	générosité	générosité	générosité	générosité	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	60 510,08								60 510,08
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau	911 881,37	16 764,45							928 645,82
Excédent ou déficit de l'exercice	16 764,45	-16 764,45			229 641,32				229 641,32
Dotations consommables									
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
<b>TOTAL</b>	<b>989 155,90</b>	<b>0,00</b>			<b>229 641,32</b>		<b>0,00</b>		<b>1 218 797,22</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

	Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
	Subventions d'exploitation							
	Contributions financières d'autres organismes							
	Ressources liées à la générosité du public	272 783		191 369			81 414	
	<b>TOTAL</b>	<b>272 783</b>	<b>0</b>	<b>191 369</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81 414</b>	<b>0</b>

<b>TABLEAU DES DETTES</b>		
<b>Libellé</b>	<b>à moins d'un an</b>	<b>à plus d'un an</b>
Fournisseurs	21 136,19	
Fournisseurs, factures non parvenues	9 180,00	
Compte courant UFC Que Choisir		
<b>TOTAUX</b>	<b>30 316,19</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION AU 31/12/23

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	458 106,00	458 106,00	207 541,00	207 541,00
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	16 750,23		104 978,92	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	191 369,00	191 369,00	127 217,00	127 217,00
<b>TOTAL</b>	<b>666 225,23</b>	<b>649 475,00</b>	<b>439 736,92</b>	<b>334 758,00</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	413 994,78	413 994,78	322 113,48	322 113,48
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 460,00	1 460,00	82 729,09	82 729,09
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	21 129,12	21 129,12	18 129,90	18 129,90
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>436 583,90</b>	<b>436 583,90</b>	<b>422 972,47</b>	<b>422 972,47</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>229 641,33</b>	<b>212 891,10</b>	<b>16 764,45</b>	<b>-88 214,47</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION – DEUXIÈME PARTIE**

<b>B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>EXERCICE N</b>		<b>EXERCICE N-1</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	<b>51 496,48</b>		<b>81 398,73</b>	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>51 496,48</b>	<b>0,00</b>	<b>81 398,73</b>	<b>0,00</b>
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	<b>46 328,90</b>		<b>71 795,20</b>	
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>4 325,90</b>		<b>9 119,53</b>	
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>841,67</b>		<b>484,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>51 496,48</b>	<b>0,00</b>	<b>81 398,73</b>	<b>0,00</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	413 994,78				1 460,00		21 129,13		0,00		436 583,91
Aides financières versées											
Impôts, taxes et versements assimilés											
Salaires et traitements											
Charges sociales											0,00
Dotations aux amortissements et provisions											
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges											0,00
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
<b>TOTAL</b>	<b>413 994,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 460,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 129,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>436 583,91</b>

**TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	46 328,90		4 325,90	841,67	51 496,48
<b>TOTAL</b>	<b>46 328,90</b>	<b>0,00</b>	<b>4 325,90</b>	<b>841,67</b>	<b>51 496,48</b>

## COMpte D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC PREMIÈRE PARTIE

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	413 994,78	322 113,48	- Dons manuels	458 106,00	207 541,00
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 460,00	82 729,09			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 129,12</b>	<b>18 129,90</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>436 583,90</b>	<b>422 972,47</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>458 106,00</b>	<b>207 541,00</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	0,00		<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	191 369,00	127 217,00
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	212 891,10		<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		88 214,47
<b>TOTAL</b>	<b>649 475,00</b>	<b>422 972,47</b>	<b>TOTAL</b>	<b>649 475,00</b>	<b>422 972,47</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	608 271,48	696 485,95
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	212 891,10	-88 214,47
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	821 162,58	608 271,48

